

Rapport de la commission du génie civil et des équipements du 23 mai 2023

Rapporteur : Gilles-Olivier BRON

DA 252 – 23.05 CRÉDIT BRUT DE CHF 250'000.00 DESTINÉ À L'AMÉNAGEMENT DU PARC DU WELLINGTONIA

La présente DA a été déposée en réponse aux motions M 482 - 19.11 et M 178 - 22.05 demandant, d'une part, de réaménager le parc du Wellingtonia en concertation avec les habitants et, d'autre part, de le valoriser et y disposer des installations sportives légères. Le but est de préserver la tranquillité des riverains, tout en offrant un espace de verdure aux habitants du nouveau quartier de Gordon-Bennett (y compris le futur immeuble de la parcelle Actaris).

Mme PILLONEL, Cheffe du service des sports (SSP), et M. DESTANNES, technicien en génie civil au Service de l'environnement urbain (SEU), présentent les points principaux de la DA, fruit d'une collaboration étroite entre les deux services et qui a bénéficié aussi des recommandations du Service de l'aménagement (SAM) quant à l'implantation des diverses structures. Mme PILLONEL rappelle que le terrain de sport, peu utilisé pour le football par les habitants, a été doté de piliers de rugby en 2020 et mis à la disposition de l'école du Servette Rugby Club de Genève.

En mars 2022, une réunion s'est tenue avec les habitants pour discuter de divers projets d'aménagement qui ont été proposés par ces derniers lors d'une consultation préalable. Parmi les suggestions, il y avait la création d'un parcours d'équilibre, des jeux d'eau, des tables de ping-pong, un pumphtrack, l'installation d'appareils de sport urbain ou de grills, etc. Mais est aussi ressortie la crainte de nouvelles nuisances sonores, en particulier la nuit. En tenant compte aussi des exigences budgétaires, le SEU et le SSP ont ainsi retenu les aménagements suivants (cf. plan annexé à la page suivante du rapport) :

- un petit mur de grimpe pour enfants et un parcours d'équilibre ;
- quatre ateliers de fitness urbain ;
- des tables de pique-nique, des bancs sous les arbres côté chemin du Wellingtonia ;
- des toilettes mixtes, pour remplacer les anciennes utilisées par l'école de rugby, ouvertes aussi au public en période estivale.

Le budget estimatif se monte à CHF 250'000.00, conforme à ce qui figure au PPI. À lui seul, le mur de grimpe (béton et cordage) est budgété à CHF 44'000.00, tandis que le remplacement du bloc sanitaire, y compris les travaux de génie civil et de raccordement aux égouts, s'élève à CHF 59'000.00. Concernant les appareils de fitness, ils seront donnés par l'Hospice général (HG) et la Commune n'a que les fondations de ceux-ci à payer. Aux CHF 250'000.00 de la DA, il faut ajouter CHF 56'500.00 de coûts connexes.

Le calendrier est le suivant, pour une livraison au début du printemps 2024 :

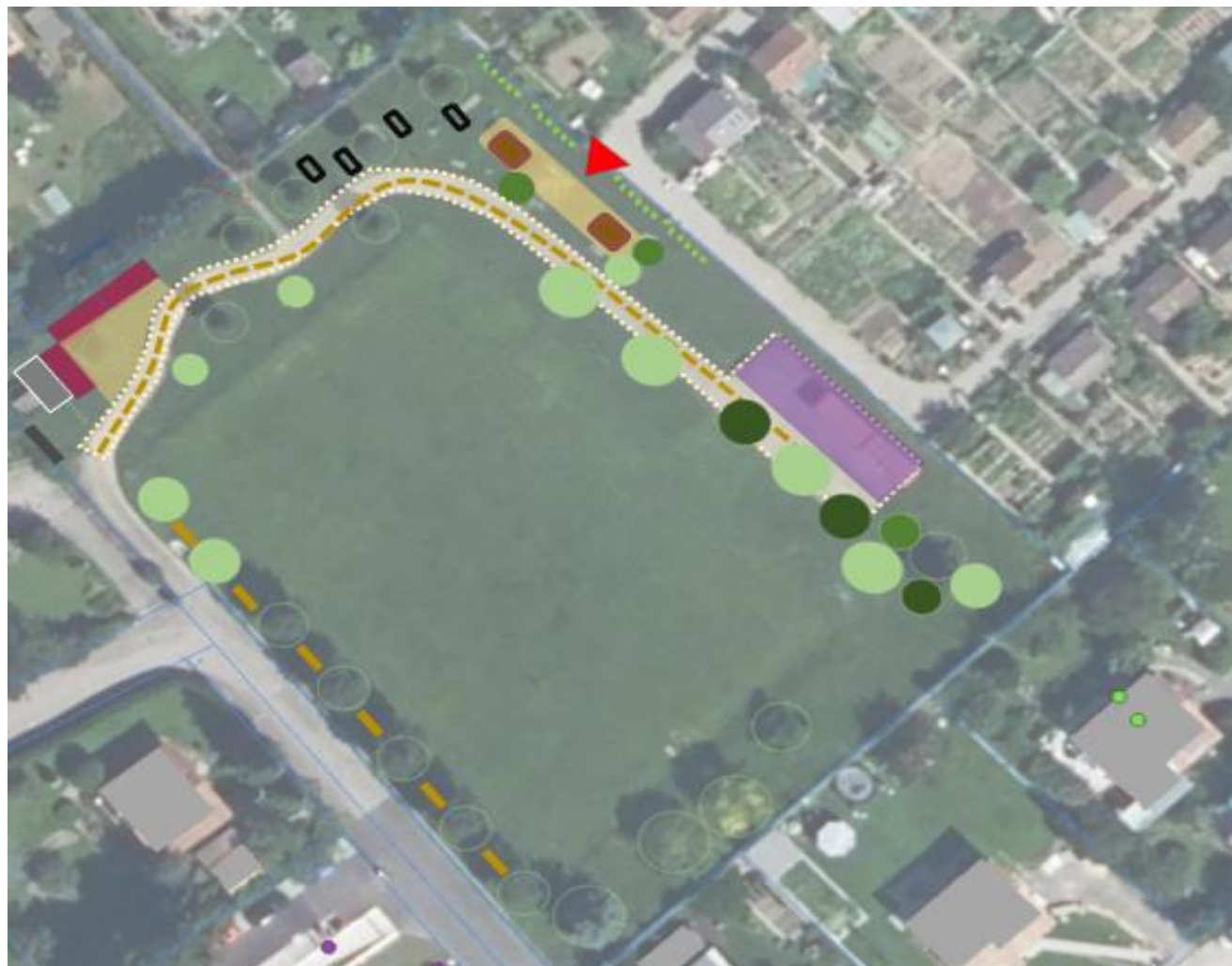
- été 2023 : dépôt de l'autorisation de construire et appels d'offres ;
- automne 2023 : travaux de génie civil ;
- hiver 2023-2023 : plantations et aménagement des espaces verts.

Après la présentation de Mme PILLONEL et de M. DESTANNES, il est répondu aux remarques et questions des commissaires. Un commissaire (VERT.E.S) suggère la création d'une boucle piétonne dans le parc, mais l'existence d'une butte du côté des maisons rend cela non viable. Un commissaire (UDC) s'étonne du montant élevé pour un mur de grimpe en béton, dû en grande partie à des aspects sécuritaires. Une commissaire (CENTRE-VL) se demande si le parc sera accessible 24/24h, ce qui sera certes le cas, mais l'absence d'éclairage empêchera de facto son usage nocturne et permettra de préserver au mieux la tranquillité des riverains.





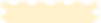
VOTE

La DA 252 – 23.05, Crédit brut de CHF 250'000.00 destiné à l'aménagement du parc du Wellingtonia, est ACCEPTÉE à l'unanimité (3 SOC, 2 MCG, 2 VERT.E.S, 1 PLR, 1 CENTRE-VL, 1 ALTERNATIVE, 1 UDC).




ANNEXE : plan de principe des futurs aménagements du parc du Wellingtonia



Matérialités

-  Cheminement perméable
-  Espace extérieur perméable
-  Accès MD à créer
-  Accès MD existant
-  Surface dégrappée

Paysage

-  Arbres existants
-  Plantations supplémentaires (arbres alignement, bosquets, ...)
-  Haies variées, nourricières

Mobilier

-  Container
-  Toilettes
-  Banc
-  Arceaux vélos
-  Table pique-nique
-  Appareil Fitness
-  Espace ludique (mur de grimpe, jeu d'équilibre)